

Saisissez votre recherche...



 FERMER



HABITER

Gens du Voyage : un plan d'action pour en finir avec 20 ans d'inertie

La gestion de l'accueil des gens du voyage est un sujet délicat et complexe. Il recoupe un certain nombre de questions et de réalités différentes. Alain CRÉMONT et Philippe DERAM déploient un plan d'action concret pour arriver à un vivre ensemble apaisé.

Mis en ligne le 04 octobre 2021

Réfection de l'aire des grands rassemblements

Les grands rassemblements ont repris cet été sur l'aire dédiée, la seule au niveau départemental, de Courmelles. Cet espace est dédié aux grands rassemblements, entre 10 et 100 caravanes, pour une durée de stationnement d'une à deux semaines.

Pour faciliter et clarifier la procédure de réservation, un règlement, conforme au décret relatif aux aires de grand passage, sera soumis d'ici à la fin de l'année au vote des conseillers communautaires. Enfin quelques travaux complémentaires pour renforcer l'électricité sont planifiés dès les derniers occupants partis.

Accompagnement des familles Soissonnaises

Les élus communautaires ont sollicité la mise en place d'une **maîtrise d'œuvre urbaine et sociale** pour identifier et accompagner les différentes familles ancrées sur notre territoire. Le cabinet retenu a rencontré cet été 19 cellules familiales différentes présentes, de manières récurrentes, sur le soissonnais. Cette démarche a pour objectif de trouver des solutions pérennes en adéquation avec les spécificités de chacune des familles.

La création de terrains familiaux locatifs apparaît comme approche pertinente pour répondre aux besoins exprimés. A titre d'exemple, sur Soissons, nous travaillons à la régularisation d'une situation d'occupation d'un espace pour une famille intégrée dans son environnement. Chaque terrain, en fonction des spécificités, **une enveloppe entre 100 et 150 000 € est nécessaire.**

Le cabinet va maintenant rencontrer les maires de GrandSoissons pour chercher avec eux des terrains (10) pour accueillir dans les communes les différentes familles soissonnaises. Dans ce domaine, les communes devront faire preuve de solidarité. Le cabinet devra ensuite pérenniser cet ancrage à travers un accompagnement social (scolarité des enfants, accès aux soins, services publics...)

Création d'une aire d'accueil permanente de 25 places

Cette aire devra répondre aux exigences du schéma départemental en vigueur. A ce jour, après l'étude de nombreux sites, un terrain à Venizel, dans le prolongement de la zone d'activité économique des Etommelles apparaît pertinent à l'ensemble des acteurs .

Après une présentation aux services de l'Etat, une approbation verbale a été formulée.

Alain CRÉMONT a sollicité un engagement écrit. Ce sujet est clivant et il n'est pas sans opposition qu'il conviendra de régler peut-être par une Déclaration d'Utilité Publique. Les élus et services de Grand SOISSONS vont devoir bâtir un projet garantissant des conditions d'accueil des gens du voyage conforme à la réglementation, de garantir la tranquillité publique de l'ensemble des riverains et de travailler à l'intégration paysagère de cet équipement public.

Ce projet estimé entre **750 000 € et 1 M€** fera l'objet de demande de financement auprès des services de l'Etat. Sans cette aide, la collectivité est dans l'illégalité et Grand SOISSONS a le plus grand mal à empêcher les occupations illicites de l'espace public ou privé. Cette création nous permettra d'empêcher ces dernières qui créent des situations de tensions et de conflits notamment sur les zones d'activités économiques comme BSL



 [RETOUR À LA LISTE](#)



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

 **03 23 59 90 00**

[@ CONTACTEZ-NOUS](#)

